



Parc du Jorat

30 mai 2024, Thomas Cramatte

Après douze ans de gestation, le Parc naturel du Jorat s'enracine officiellement dans la plus grande forêt du Plateau

« Ce parc est une symbiose entre l'activité humaine et la biodiversité. Je viens de Frutigen dans le canton de Berne et je sais qu'il n'est pas toujours facile de rassembler la ville à la campagne, la montagne à la plaine », annonçait le conseiller fédéral Albert Rösti. « Ce lieu permet d'accueillir les nombreux visiteurs tout en préservant la nature », ajoutait le chef du département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

Si ce projet de parc naturel impliquait treize communes à ses débuts en 2012, les 4400 hectares de biodiversité boisée inaugurés aujourd'hui appartiennent exclusivement à la capitale vaudoise. L'intégralité de la superficie du parc est protégée pour une durée minimale de 50 ans. La chasse et la pêche y sont interdites, tout comme le fait de sortir des sentiers ou de promener son chien sans laisse. Avis aux champignonneurs et aux amoureux des plantes, la cueillette de végétaux est prohibée.

Premier du genre en Suisse romande, le PNJ s'affiche comme un condensé de durabilité permettant un suivi scientifique et environ 40 kilomètres de sentiers balisés. « Nous nous réjouissons de voir les retombées écologiques du parc », indique Natacha Litzistorf, municipale en charge de l'environnement à Lausanne. Pour Grégoire Junod, la présence du conseiller fédéral en charge des transports valait bien une petite boutade : « On m'a dit que vous n'étiez pas venu en train, j'espère que ce n'est pas à cause de la gare de Lausanne », questionnait le syndic de la capitale vaudoise.

Du côté du canton, le discours est similaire. Vassilis Venizelos ne table pas sur le chantier de la gare de Lausanne, le conseiller d'Etat partage des anecdotes de son enfance : « En tant que bon politicien, je vais vous parler de moi », rigole ce dernier avant de poursuivre. « Je jouais souvent dans un minuscule bosquet juste derrière chez moi, j'avais l'impression que c'était la forêt amazonienne. Cet endroit était mon espace de liberté. Tout comme le parc du Jorat est un espace de liberté pour toutes et tous. »